

La liberté de conscience

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La liberté de conscience : histoire d'une notion et d'un droit / Dominique Avon ; [préface de Yadh Ben Achour]

Auteur(s) : Avon, Dominique (1968-....) historien

Autre(s) responsabilité(s) : Ben Achour, Yadh (1945-....) (Préfacier)

Publication : Rennes : Presses universitaires de Rennes, DL 2020

Description matérielle : 1 volume (1171 pages) : couverture illustrée en couleurs ; 23 cm

ISBN : 978-2-7535-7894-4

EAN : 9782753578944

Classification décimale Dewey : 323.442

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques. Index aux pages 1127 à 1165

Résumé ou extrait : Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, la liberté de conscience a été conçue, en latin et dans une poignée de langues européennes, comme une possibilité de croire, de changer de croyance ou de ne pas en avoir. Elle a ainsi reçu une acception distincte de celle de la liberté religieuse ou de la liberté de religion. Lors de son inscription dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée sans vote négatif par l'assemblée générale des Nations Unies en décembre 1948, ce droit individuel a néanmoins suscité des réserves ou oppositions qui ont empêché sa déclinaison constitutionnelle par des Etats membres. Une génération plus tard, la contestation de la liberté de conscience s'est trouvée renforcée au nom de la reconnaissance de sensibilités culturelles différenciées, au nom d'une lutte contre l'apostasie – parfois associé au blasphème ou à l'insulte contre des religions -, ou au nom de la défense de l'unité d'un corps. Cette enquête historique s'inscrit dans le temps long des sociétés humaines. Etablie sur des sources linguistiques diverses, elle vise à saisir l'émergence d'une notion au sein de communautés spécifiques, du Bassin méditerranéen à la Chine et à l'Amérique, à comprendre les motifs d'adhésion et de rejet formulés par plusieurs centaines d'auteurs, à déterminer les modalités d'expansion de cette liberté, de sa traduction dans des langues qui n'en avaient pas dessiné les contours, ainsi qu'à appréhender les ressorts des remises en question contemporaines. Cette recherche met en jeu des autorités exerçant des fonctions complémentaires ou rivales et s'intéresse aux institutions dont elles ont la charge. Explorant, entre autres, les registres de la philosophie, de la théologie et du droit, cette recherche met en exergue la

force et la fragilité d'une des libertés fondatrices de la modernité, historiquement située et qui n'a cessé d'être louée ou décriée

Sujet - Nom commun : Liberté de conscience -- Histoire

Liberté religieuse

Liberté de pensée